

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JANVIER 2014

4/1 – APPEL D'OFFRES OUVERT – MARCHES DE SERVICES – NETTOYAGE DE LA VOIRIE COMMUNALE – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

Le 31 mai 2013, la Ville a lancé une première consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert européen pour renouveler le marché de services pour l'entretien de la voirie communale qui arrivait à échéance le 31 octobre 2013. Ce marché prévoyait une prestation mensuelle d'entretien courant, à prix forfaitaire (nettoyage de la voirie et des parkings) et des prestations occasionnelles (ramassage des feuilles, mise à disposition d'une laveuse, nettoyage des tâches d'huile...), à prix unitaires.

Les trois offres reçues dans le cadre de cette consultation ont été jugées inacceptables (offres de prix très supérieures aux crédits alloués). Le marché a donc été déclaré infructueux par la CAO le 13 septembre 2013. Afin d'assurer la continuité du service, il a été nécessaire de passer un avenant au marché actuel. Cet avenant, qui prolonge la durée du marché de quatre mois, a permis de retravailler le contenu de la consultation et de lancer une nouvelle procédure.

Le 25 octobre 2013, la Ville a donc lancé une nouvelle consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert européen à bons de commande, avec un maximum fixé à 190 000 € HT par an. Cette forme de marché à prix unitaires permettra à la Ville de cibler les prestations nécessaires pour répondre aux différents besoins identifiés, tout en maintenant le coût global de la prestation dans les limites du marché actuel. Le titulaire du marché interviendra en complément du service municipal dédié, qui pourra bénéficier des moyens mécanisés du titulaire, et qui assurera, comme c'est le cas actuellement, un service de proximité plus ciblé et réactif.

Le marché, d'une durée d'un an à compter du 1^{er} mars 2014 et renouvelable trois fois, a pour objet les prestations suivantes :

- balayage des fils d'eau et voiries,
- balayage des parkings,
- lavage des mails et des parvis,
- lavage des trottoirs (hors mails et parvis),
- mise à disposition d'une balayeuse de voirie,
- mise à disposition d'une laveuse ,
- mise en œuvre d'un camion d'hydrocurage,
- fourniture et enlèvement d'une benne à déchets verts,
- prestation de nettoyage des taches sur revêtement extérieur .

Deux offres ont été reçues dans le cadre de cette nouvelle consultation.

La Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 20 décembre 2013 a décidé d'attribuer le marché à la société NICOLLIN pour un montant annuel maximal de 190 000 € HT soit 228 000 € TTC (TVA à 20 %). L'offre de cette entreprise répond à l'ensemble des exigences du cahier des charges et aux attentes du pouvoir adjudicateur.

Vu les articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer le marché avec le soumissionnaire retenu conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics,

- prévoir en tant que de besoin les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations au budget de l'exercice 2014 et des exercices suivants, à l'article fonctionnel 92813, compte nature 61523.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.